

14ème législature

Question N° : 1268	De M. François de Mazières (Les Républicains - Yvelines)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Transports, mer et pêche		Ministère attributaire > Transports, mer et pêche
Rubrique > transports urbains	Tête d'analyse > RATP	Analyse > Grand Paris express. ligne Orly-Versailles. perspectives.
Question publiée au JO le : 09/02/2016 Réponse publiée au JO le : 17/02/2016 page : 1291		

Texte de la question

M. François de Mazières interroge M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la ligne 18 du Grand Paris, qui reliera l'aéroport d'Orly à la gare de Versailles-Chantiers. Suite à la confirmation par le Premier ministre de la réalisation, dans un délai rapide, d'un premier tronçon entre Orly et le plateau de Saclay, et de son prolongement jusqu'à Guyancourt, il paraît important de pouvoir obtenir des engagements fermes quant à la poursuite, sans interruption temporelle, du chantier jusqu'à la gare de Versailles-Chantiers. En effet, sans la réalisation de ce dernier tronçon, le développement de Satory, second pôle du projet de Paris-Saclay, est impossible à envisager dans des conditions satisfaisantes. Aussi, il lui demande de confirmer la réalisation de la totalité de la ligne 18 et d'en préciser le calendrier.

Texte de la réponse

LIGNE 18 DU GRAND PARIS

M. le président. La parole est à M. Yves Albarello, pour exposer la question n° 1268 de M. François de Mazières, relative à la ligne 18 du Grand Paris.

M. Yves Albarello. Monsieur le président, madame la secrétaire d'État, la question que je pose au nom de François de Mazières porte sur le Grand Paris Express, et plus précisément sur la ligne 18. Tous les élus franciliens sont mobilisés sur cette question des transports et, en tant qu'élus des Yvelines, François de Mazières souhaite obtenir des engagements sur la réalisation de la ligne 18, qui reliera l'aéroport d'Orly à la gare de Versailles Chantiers.

Cette ligne est très attendue, à la fois par les habitants des pôles de Massy et de Saint-Quentin-en-Yvelines et par les très nombreux responsables et employés des entreprises, des grandes écoles et des centres de recherche installés sur ce territoire.

S'agissant du plateau de Saclay, les Premiers ministres successifs ont pris des engagements : Jean-Marc Ayrault, en octobre 2013, évoquait la date de 2021 ; plus récemment, Manuel Valls a confirmé la réalisation, dans un délai rapide, du premier tronçon entre Orly et le plateau de Saclay, et son prolongement jusqu'à Guyancourt.



Il est primordial que le dernier tronçon de cette ligne 18, entre Guyancourt et la gare de Versailles Chantiers, soit réalisé sans interruption temporelle du chantier, et ce pour trois raisons. La première est financière, puisque l'interruption entraînerait un surcoût important. La deuxième raison est fondamentale : la ligne 18 est une boucle et son terminus, en gare de Versailles Chantiers, permet la connexion avec d'autres lignes ; sans ce terminus, cette ligne perdrait beaucoup de son intérêt. Enfin, on ne peut imaginer l'urbanisation de Satory sans ce désenclavement ; tant que la gare de Satory n'aura pas été créée, la valorisation des anciens terrains militaires très pollués demeurera difficile à envisager.

Aussi, madame la secrétaire d'État, je vous demande de bien vouloir confirmer à François de Mazières la réalisation de la totalité de la ligne 18 et en préciser le calendrier.

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargée de la biodiversité.

Mme Barbara Pompili, *secrétaire d'État chargée des relations internationales sur le climat, chargée de la biodiversité*. Monsieur le député, le Grand Paris des transports vise à la fois le renforcement du réseau existant et la construction d'un nouveau métro automatique. À terme, en quinze ans, 200 kilomètres de lignes seront construits, soit autant que l'ensemble des lignes du réseau actuel du métro parisien.

Le volontarisme du Gouvernement sur ce dossier se traduit notamment par l'accélération du calendrier de certaines lignes, afin d'assurer dès 2024 la liaison avec les aéroports. Cette accélération concerne aussi la desserte du plateau de Saclay par le premier tronçon de la ligne 18, d'Orly au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives – CEA –, qui sera mis en service non plus en 2027, mais dès 2024.

Il s'agit ainsi d'assurer la desserte d'un pôle de développement majeur pour la région et notre pays. La totalité de la ligne jusqu'à Versailles Chantiers, soit 35,5 kilomètres, sera bien en service d'ici 2030. C'est un engagement clair, qui représente un effort considérable, avec près de 3 kilomètres de métro à construire par an pour ce seul ouvrage, pour un coût de 3 milliards d'euros !

Les exigences posées – je vous le dis en toute transparence – sont déjà très fortes. Les équipes de la Société du Grand Paris – SGP –, établissement public de l'État en charge de la réalisation, œuvrent au mieux, avec le soutien des services de l'État, pour la réalisation de ce grand projet.

L'enquête publique se déroulera dès la fin du mois de mars. Elle apportera un éclairage sur les attentes locales et permettra à chacun de se saisir des éléments essentiels concernant ce projet, de mieux comprendre les contraintes et les opportunités qu'il représente.

La SGP poursuivra en parallèle les études d'avant-projet, qui permettront de définir précisément le calendrier prévisionnel et les modalités de réalisation. Il est trop tôt aujourd'hui pour dire quelle est la meilleure façon de procéder afin d'assurer le respect des échéances. La SGP désignera ainsi dans les prochains jours la maîtrise d'œuvre de cette ligne. Celle-ci aura notamment pour mandat d'étudier une hypothèse de travaux en continu depuis le CEA, d'abord jusqu'à la gare de Saint-Quentin Est, puis au-delà.

Sur la base de ces éléments techniques et objectifs, le calendrier de réalisation sera soumis d'ici la fin 2017 au conseil de surveillance de la SGP, après avis du conseil d'administration du Syndicat des transports d'Île-de-France – STIF –, dans le cadre de l'approbation du dossier d'avant-projet. Soyez assuré, monsieur le député, de la totale mobilisation du Gouvernement sur ce dossier.

M. le président. La parole est à M. Yves Albarello.



M. Yves Albarello. Madame la secrétaire d'État, ayant été le rapporteur de cette loi, je peux apporter la précision suivante : le réseau du Grand Paris Express comptera 202 kilomètres et soixante-neuf gares. Je pense que mon collègue François de Mazières, auprès de qui je me ferai votre interprète, sera satisfait de la réponse que vous lui avez apportée. À cette heure, il reçoit justement dans sa ville de Versailles M. Philippe Yvin, président de la Société du Grand Paris, pour l'exposition consacrée à la ligne 18.